

RCS : NICE
Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00202
Numéro SIREN : 344 197 322
Nom ou dénomination : FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2020 sous le numéro de dépôt 2743

Greffe du tribunal de commerce de Nice



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 16/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/2743

Déposant :

Nom/dénomination : FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 344 197 322

N° gestion : 1988 B 00202



RCS NICE 344 197 322

FIDUC. DE COMM ET D'AUDIT

19 Rue Alphonse 1er

06200 NICE

Bilan et annexes arrêtés au
30/09/2019



Brudel

DE COMM ET D'AUDIT

exercice 1er 06200 NICE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

7 3 2 2 0 0 0 1 1 Durée de l'exercice précédent * 12

		Exercice N, clos le, 30092019		N-1 30092018	
Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
				Net 4	
(I)	AA				
	AB	AC			
	CX	CQ			
	AF	AG	14 225	924	1 617
	AH	AI			
relles	AJ	AK	357 470	357 470	357 470
	AL	AM			
	AN	AO			
	AP	AQ			
	AR	AS			
les	AT	AU	25 006	12 404	4 156
	AV	AW			
	AX	AY			
	CS	CT			
	CU	CV	1 033 823	1 033 823	1 033 823
	BB	BC	103 394	103 394	60 951
	BD	BE			
	BF	BG			
es *	BH	BI			
(II)	BJ	BK	39 232	1 508 015	1 458 017
	BL	BM	318	318	357
	BN	BO			
es	BP	BQ	5 251	5 251	14 500
	BR	BS			
	BT	BU			
	BV	BW			
*	BX	BY	27 072	387 789	182 457
	BZ	CA	227 405	227 405	201 738
ersé	CB	CC			
	CD	CE			
	CF	CG	323 516	323 516	259 746
	CH	CI	17 986	17 986	17 111
(III)	CJ	CK	27 072	962 266	675 909
(IV)	CW				
(V)	CM				
(VI)	CN				
(VII)	CO	1A	66 303	2 470 280	2 133 926
		CP	103 394		
(2) Part à moins d'un an des im-		(3) Part à plus d'un an :		CR	
mobilisations financières nettes :		Créances :			
Stocks :					



Handwritten signature

entreprise FIDUC. DE COMM ET D'AUDIT

Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
(1) * (Dont versé :160 000.....)	DA	160 000	160 000
n, d'apport, ...	DB		
(dont écart d'équivalence EK)	DC		
	DD	16 000	16 000
tractuelles	DE		
(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	610 000	610 000
	DH	62 300	1 483
CE (bénéfice ou perte)	DI	164 985	165 817
nt	DJ		
	DK		
TOTAL (I)	DL	1 013 285	953 300
res participatifs	DM		
	DN		
TOTAL (II)	DO		
	DP		
	DQ		
TOTAL (III)	DR		
ertibles	DS		
s	DT		
es établissements de crédit (5)	DU	6 497	24 234
es divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	779 240	467 303
ur commandes en cours	DW		
tes rattachés	DX	334 598	403 823
	DY	302 656	256 145
et comptes rattachés	DZ		
	EA	15 720	17 935
(4)	EB	18 285	11 186
TOTAL (IV)	EC	1 456 996	1 180 626
(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 470 280	2 133 926
poré au capital	1B		
de réévaluation (1959)	1C		
tion libre	1D		
uation (1976)	1E		
s-values à long terme *	1F		
l'avance à moins d'un an	EG	1 456 996	1 174 631
trants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	501	443

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

*Handwritten signature*

C. DE COMM ET D'AUDIT

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice (N-1)	
France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
	FA		FB		FC
	FD		FE		FF
*	FG	1 521 382	FH	FI	1 521 382
	FJ	1 521 382	FK	FL	1 521 382
				FM	(9 249)
				FN	
				FO	1 000
	provisions, transfert de charges * (9)			FP	30 814
				FQ	188
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	1 544 135
	pris droits de douane) *			FS	
	s)*			FT	
	autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	2 638
	nières et approvisionnements)*			FV	39
	es (3) (6 bis) *			FW	597 137
	imilés *			FX	7 889
				FY	568 478
				FZ	222 476
				GA	2 135
	- dotations aux amortissements *			GB	
	- dotations aux provisions			GC	26 400
	otations aux provisions *			GD	
	es : dotations aux provisions			GE	5
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	1 427 197
	(I-II)			GG	116 939
	érée * (III)			GH	
	asféré * (IV)			GI	
	ions (5)			GJ	48 000
	nières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	imilés (5)			GL	43 614
	erts de charges			GM	
	eurs mobilières de placement			GN	
	Total des produits financiers (V)			GO	
	ssements et provisions *			GP	91 614
				GQ	
				GR	7 251
				GS	
	leurs mobilières de placement			GT	
	Total des charges financières (VI)			GU	7 251
	(I)			GV	84 362
	IMPOTS (II) + III - IV + V - VI			GW	201 301

Copie certifiée conforme

N° de dépôt : 2020/2743 / 344197322

Page 5 sur 59



*Handwritten signature*

DE COMPTES ET D'AUDIT

Néant ☐ *

[illegible]

Barclay

ats financiers au 30/09/2019

ANNEXE COMPTABLE



Brulot

Annexe au Bilan

nt répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

exercice présente un total de **2 470 280 euros**

sultat, présenté sous forme de liste, affiche :

roduits de **1 635 749 euros**

arges de **1 470 764 euros**

résultat de **164 985 euros**

s :

01/10/2018

30/09/2019

urée de **12 mois**.

ux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

ls sont établis par le dirigeant de la **S.A. FIDUC. DE COMM**



les et Méthodes Comptables

COMPTABLES

de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan dans le respect du principe de prudence.

étrales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de
é de l'exploitation,
ance des exercices,
nce des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la
storiques.

e méthode n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

TABLES ET METHODES D'EVALUATION

corporelles et incorporelles

ont évaluées à leur coût d'acquisition et les amortissements sont calculés
ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

en moyenne habituellement retenues sont les suivantes (en années) :

ions générales, Agencements, Aménagements divers

l'actif du bilan est présumée avoir une durée d'utilisation non limitée, il
perte de valeur compte tenu du chiffre d'affaires généré par celle-ci. Elle
et d'un amortissement, ni d'une dépréciation.

financières

ipation ont été évalués à leur coût d'achat, hors frais accessoires,
eur brute. Cette dernière a été comparée à la valeur d'inventaire.



les et Méthodes Comptables

s de participation

ufruit de parts sociales à titre onéreux faite le 15 octobre 2009, concerne
stituée le 31 juillet 2009 au capital de 1 400 € divisé en 140 parts de
0 € chacune dont le siège social est à Nice (06200), 19 rue Alphonse 1^{er}.

cette Sci consiste en l'acquisition d'un immeuble sis 19 rue Alphonse 1^{er}
utre bien immobilier, la propriété, la gestion, l'administration, la mise en
biliers, l'obtention de toutes ouvertures de crédit.

la totalité des parts de cette Sci a été fixé à dix-sept ans, soit jusqu'au 15
é à un prix de six cent quarante quatre € (644 €).

uits

taines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée le cas
mpte du risque de non recouvrement.

qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou
ssif du bilan.

bles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ompétitivité Emploi (CICE)

l'année 2018 à 8.304 € et a été comptabilisé au crédit d'un sous-compte
Charges de personnel ».

dispositions légales, le CICE a servi au financement de l'amélioration de
l'entreprise au travers, entre autres, des investissements réalisés, du
ue salariale et de l'amélioration du fonds de roulement de l'entreprise. Il
ué à financer une hausse de dividendes, ni une augmentation de la
geants.



les et Méthodes Comptables

S COMPLEMENTAIRES

cette nature n'est à signaler.

Commissaire aux comptes

Arrêté du 2008-1487 du 30 novembre 2008, nous vous informons que le
Commissaire aux Comptes figure au compte de résultat au titre du
montant de 1 500 euros HT.



Immobilisations

euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
ent	372 620					372 620
ORELLES	372 620					372 620
gement striels divers	20 981 10 674		9 690		3 935	26 736 10 674
RELLES	31 655		9 690		3 935	37 410
ncières	1 094 774		42 443			1 137 217
IERES	1 094 774		42 443			1 137 217
TAL	1 499 048		52 133		3 935	1 547 246



Handwritten signature

Amortissements

é en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2019
		Dotations	Diminutions	
ment	13 533	693		14 225
RPORELLES	13 533	693		14 225
aménagement striels	17 341	926	3 935	14 332
gement divers	10 157	516		10 674
divers				
PORELLES	27 499	1 442	3 935	25 006
TOTAL	41 031	2 135	3 935	39 232

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
ent							
g.							
s							



Brulot

Provisions

en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2019
pétroliers				
gatoires				
llation				
es				
ons				
des révisions				
ngés à payer				
CHARGES				
quivalence				
ation				
ncières				
	16 672	26 400	16 000	27 072
ION	16 672	26 400	16 000	27 072
L	16 672	26 400	16 000	27 072
		26 400	16 000	
réciation à la clôture de l'exercice calculée selon				



Handwritten signature

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros	30/09/2019	1 an au plus	plus d'1 an
ons	103 394	103 394	
	32 484	32 484	
crêtés	382 377	382 377	
ociaux			
milés	56 795	56 795	
	87 811	87 811	
	82 800	82 800	
	17 986	17 986	
TOTAL DES CREANCES	763 646	763 646	
exercice			
liés (personnes physiques)			

	30/09/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
)				
l'origine (1)	501	501		
l'origine (1)	5 996	5 996		
(1) (2)				
	334 598	334 598		
	115 455	115 455		
ociaux	90 602	90 602		
	3 416	3 416		
	82 941	82 941		
	10 241	10 241		
es rattachés				
	779 240	779 240		
	15 720	15 720		
atés				
	18 285	18 285		
S DETTES	1 456 996	1 456 996		
ce				
oïce	17 791			
s physiques)	45 158			



Handwritten signature

DE COMM ET D'AUDIT

Néant ☐ *

de l'exercice aration est établie	ØC	1 483	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB	
ui pour lequel	ØD	165 817		Dividendes		ZD	
	ØE			Autres répartitions	ZE	105 000	
				Report à nouveau	ZF		
				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	62 300	
TOTAL I	ØF	167 300			TOTAL II	ZH	167 300

Exercice N :		Exercice N-1 :	
se le prix de revient des biens pris édit-bail	J7		
immobilier			
non échus			
(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8		
rise			
res et honoraires (hors rétrocessions)			
ommissions et courtages			
nt cotisations versées aux organisations indicates et professionnelles	ES		
du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			
CVAE			
ments assimilés sur les produits pétroliers	ZS		
du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			
se			
ble comptabilisée au cours de l'exercice au titre des nt pas des immobilisations			
nt dernière déclaration annuelle souscrite au titre des 2460 de 2018) *			
statée en franchise d'impôt lors de la première option position *			
i aux associés à raison des sommes mises			
gréé *	XP		
- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	
bit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG	
çu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur		RH	
ties du CGI			
Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%	JL
Plus-values à 19%	JM	Imputations	JC
Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%	JO
Plus-values à 19%	JP	Imputations	JF
ndiquer 1 si société mère,	JH	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ

tant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. L'exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.



relevant de plusieurs postes du bilan

euros	30/09/2019	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Actif				
itions incorporelles itions corporelles			1 033 823 103 393	
mandes			236 760	
Passif				
ements de crédits ers mandes nés otes rattachés			733 561 328 308	



Charges à payer

Etat exprimé en euros		30/09/2019
payer		515 685
rès des établissements de crédit		502
REDIT	1	
YER	501	
ncières divers		7 082
URUS	7 082	
omptes rattachés		330 310
VENUES	330 310	
es		177 792
PAYES	18 712	
PAYER	96 744	
PAYER	57 034	
R	5 302	



Handwritten signature

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		30/09/2019
recevoir		320 731
TABLIR	236 760	236 760
ECEV	82 800	83 971
ECEVOIR	1 171	



Handwritten signature

Charges constatées d'avance

exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2019
EXPLOITATION		17 986	17 986
FINANCIERES			
EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			17 986



Produits constatés d'avance

Exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2019
EXPLOITATION		18 285	18 285
FINANCIERS			
EXCEPTIONNELS			
TOTAL			18 285



Handwritten signature

Capital social

euros	30/09/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
		5 000,00	32,0000	160 000,00
			0,0000	
			0,0000	
		5 000,00	32,0000	160 000,00



Handwritten signature

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	30/09/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
et assimilés Collective Nationale des Cabinets d'Experts aux Comptes prévoit une indemnité de départ à la retraite. Au 30 septembre 2019, les droits acquis susce nt un engagement d'environ 135 K€.			
7.8 K€ 5 K€		6 600 7 14	
		6 620	
		6 620	



Filiales et participations

euros	30/09/2019	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
		839 608	80,00	72 594



Handwritten signature

Tableau des résultats et autres éments caractéristiques de la société i cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017	30/09/2018	30/09/2019
160 000 5 000	160 000 5 000	160 000 5 000	160 000 5 000	160 000 5 000
1 496 578 174 314 47 632 125 057 70 000	1 518 259 219 813 60 357 151 968 105 000	1 536 060 195 884 56 372 143 824 105 000	1 635 300 208 551 24 594 165 817 105 000	1 521 382 213 836 36 316 164 985
25 25 14	32 30 21	28 29 21	37 33 21	36 33
7 505 645 214 389	8 521 291 216 330	8 555 452 221 320	8 596 386 234 198	7 568 478 222 476



Handwritten signature

FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT
" F.C.A. "

Société Anonyme au capital de 160.000 €
Siège social : 19, rue Alphonse 1er
06200 NICE

R.C.S. NICE 344 197 322

PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 MARS 2020

Mille Vingt,
vingt Mars,

Les actionnaires de la Société "FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT", Société Anonyme au capital de 160.000 €, se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation du Conseil d'Administration, conformément à la Loi.

Il a été établi une feuille de présence qui est signée par chaque actionnaire en séance.

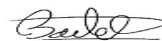
L'Assemblée est présidée par Monsieur Yves MAURER, en sa qualité de Président Général.

Monsieur Jean-Claude MOREL et Monsieur Cyrille VERRIERE, sont appelés à voter.

Monsieur Jean-François CABANE est nommé secrétaire.

Monsieur Patrick MATHERON, Commissaire aux Comptes, est absent et excusé.

Le Président constate que la feuille de présence, certifiée exacte par les membres du Conseil, ressortir que les actionnaires présents ou représentés réunissant le quorum fixé par la loi, peuvent valablement délibérer.



Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

le rapport de présence de l'Assemblée,

le rapport du Conseil d'Administration, le Compte de Résultat, l'Annexe au Bilan et le Bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2019,

le rapport de gestion du Conseil d'Administration,

le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise,

les rapports du Commissaire aux Comptes,

et les propositions des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Monsieur le Président déclare :

que le rapport de présence des actionnaires, arrêtée le seizième jour avant la réunion de l'assemblée, a été mis à la disposition des actionnaires, au siège social, quinze jours avant cette réunion.

En outre, les documents et renseignements ci-après ont été tenus à la disposition des actionnaires, au même lieu, depuis la convocation de l'assemblée, à savoir :

1. Les propositions et des résolutions présentées par le Conseil d'Administration,

2. Le rapport du Commissaire aux Comptes, le bilan, l'annexe et le compte de résultat,

3. Les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes et le tableau des résultats de la société,

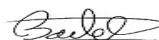
4. Le document mentionnant l'état civil des membres du Conseil d'Administration avec indication des autres sociétés dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions de direction, d'administration et de surveillance.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à discuter les ordres du jour suivants :







du Conseil d'Administration sur la marche de la société et sur l'exercice
 0 septembre 2019,
 du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise,
 s du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission et sur les
 ons visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce,
 tion des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019 et quitus aux
 rateurs,
 on des résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2019,
 llement du mandat des administrateurs,
 ouvellement du mandat des commissaires aux comptes,
 ,
 s diverses.

Président donne lecture :

Port du Conseil d'Administration contenant un exposé général de l'activité de la
 au cours de l'exercice écoulé et la présentation des comptes de l'exercice ; il
 onnaissance du tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de
 les cinq derniers exercices,

Port du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise,

Port du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et l'exercice de sa
 au cours de l'exercice écoulé,

Port spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article
 du Code de Commerce.

, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

rses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole,
 Président met aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour :

RESOLUTION

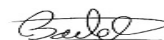
Assemblée Générale, après avoir entendu :

e du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation de la
 pendant l'exercice 2018/2019 et sur les comptes dudit exercice,

e du Rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise,

ure du Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au
 et exercice,



ouve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que
as traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

onséquence elle donne, aux Administrateurs, quitus de l'exécution de leur
ledit exercice.

La résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LA RESOLUTION

ormément aux propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée
écide d'affecter, comme suit, le résultat bénéficiaire de l'exercice de
E :

Résultat bénéficiaire de l'exercice	164.985,12 €
Report à Nouveau 2018/2019 CR	62.299,82 €

	227.284,94 €
	=====
an de dividendes	140.000,00 €
ions x 28 €)	
A NOUVEAU 2019/2020 CR	87.284,94 €

	227.284,94 €
	=====

emblée Générale constate que le dividende net par action est de 28 € pour
5.000 actions composant le capital de la Société.

ormément aux dispositions fiscales en vigueur, ce dividende brut, au profit des
personnes physiques, fait l'objet d'un prélèvement social de 17,20 %.

les dispositions du code général des impôts, les personnes physiques,
domiciliées en France, sont assujetties à un prélèvement forfaitaire non
taux de 12,80 %.

lèvement constituera à ce taux forfaitaire, l'imposition définitive de la
sique intéressée ou s'imputera, sur option expresse et irrévocable, sur l'impôt
calculé au taux progressif avec l'abattement prévu par les textes.

ncipal actionnaire, la SARL AJP CONSEIL, est une personne morale.

dividendes seront mis en paiement à compter du jour de l'assemblée.



Handwritten signature in blue ink.

	Dividendes par action
AU TITRE DE L'EXERCICE 2015/2016	21,00 €
AU TITRE DE L'EXERCICE 2016/2017	21,00 €
AU TITRE DE L'EXERCICE 2017/2018	21,00 €

La résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce, déclare approuver ces conventions.

La résolution, mise aux voix, est adoptée, les administrateurs concernés pris part au vote.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que les mandats d'administrateurs de Monsieur Jean-Pierre RER, de Monsieur Jean-Claude MOREL et de Monsieur Cyrille VERRIERE arrivent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019.

L'Assemblée Générale décide de renouveler lesdits mandats, pour une durée de six ans à compter de l'Assemblée Générale devant statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025 et tenue avant le 31 mars 2026.

La résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de commissaire aux comptes titulaire de Monsieur Patrick MATHERON et le mandat de commissaire aux comptes suppléant du Cabinet FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT, n'a pas atteint deux des trois critères de sélection à l'issue de l'exercice clos le 30 septembre 2019.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide de renouveler lesdits mandats, pour une durée de six ans à compter de l'Assemblée Générale devant statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025 et tenue avant le 31 mars 2026.

La résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



RESOLUTION

Assemblée Générale donne tous les pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits
procès-verbal pour remplir les formalités de droit.

La résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

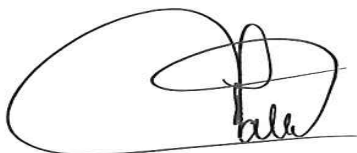
Ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le
Président déclare la séance levée à 20 heures.

Tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les
membres du Bureau après lecture.

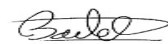

Yves MAURER
Président


Jean-Michel MOREL
Membre du Bureau


Cyrille VERRIERE
Scrutateur


Jean-François CABANE
Secrétaire





**S.A. FIDUCIAIRE
DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT**

Société Anonyme au capital de 160.000 €

19 rue Alphonse 1^{er} - 06200 NICE

RCS NICE : 344 197 322

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice 2018/2019



Handwritten signature

MATHERON Patrick

Commissaire aux Comptes

12 rue des Orchidées
06240 BEAUSOLEIL

S.A. AUDIT MEDITERRANEE

Société Anonyme
au capital de 160.000 €

Siège social : 19 rue Alphonse 1^{er}
06200 NICE

R.C.S. NICE 332 678 481

-O-O-O-

PPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale ordinaire, nous avons
comptes annuels de la société AUDIT MEDITERRANEE relatifs à l'exercice
2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

es comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français,
t donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi
ancière et du patrimoine de la société AUDIT MEDITERRANEE à la fin de cet



nion

notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder

qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent

notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont prescrites par la loi, de la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment de l'absence de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9, et R.823-7 du Code de Commerce relatives à l'audit des comptes annuels, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes. Les appréciations relatives au comportement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels.

En matière d'appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous constatons un comportement approprié des méthodes comptables exposées dans l'annexe et nous constatons une application correcte.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de l'audit des comptes annuels, pris dans le contexte de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'appréciation sur les éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Le rapport de gestion a été établi et présenté, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en matière de rapports de gestion, et conformément aux dispositions spécifiques prévues par la loi.

En matière d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, nous constatons que les informations contenues dans le rapport de gestion de votre président et dans les documents adressés aux actionnaires sont conformes à la situation financière et les comptes annuels.

En matière d'informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de Commerce relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les opérations de nature à créer un conflit d'intérêts, nous constatons que les informations contenues dans le rapport de gestion de votre président et dans les documents adressés aux actionnaires sont conformes à la situation financière et les comptes annuels. Nous constatons également que les informations relatives à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces informations, nous constatons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En matière de vérification de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels, nous constatons que les diverses informations relatives aux prises de décision de la société, de la période de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont



ans le rapport de gestion.

la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise es annuels

ction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément
es comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle
a l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies
elles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

ent des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la
son exploitation, de présenter ces comptes, le cas échéant, les informations
à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de
ion, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

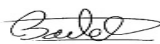
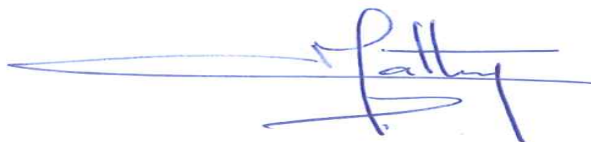
ont été arrêtés par le conseil d'administration.

commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir
ple que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas
tives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans
un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de
ecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes
et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement
es puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions
utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des
as à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Beausoleil, le 13 mars 2020





Handwritten signature

Bilan Actif

né en euros	30/09/2019			30/09/2018
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
(I)				
PORELLES				
milaires	15 150	14 225	924	1 617
orelles	357 470		357 470	357 470
ORELLES				
et outillage indus. relles	37 410	25 006	12 404	4 156
CIERES (2)				
nise en équival.	1 033 823		1 033 823	1 033 823
icipations	103 394		103 394	60 951
ières				
TOTAL (II)	1 547 246	39 232	1 508 015	1 458 017
onnements ns	318		318	357
vices	5 251		5 251	14 500
s				
r commandes				
ttachés	414 860	27 072	387 789	182 457
ersé	227 405		227 405	201 738
PLACEMENT				
	323 516		323 516	259 746
	17 986		17 986	17 111
TOTAL (III)	989 338	27 072	962 266	675 909
er (IV)				
ligations (V)				
(VI)				
TIF (I à VI)	2 536 584	66 303	2 470 280	2 133 926
res à moins d'un an			103 394	60 951



Handwritten signature

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2019

30/09/2018

n, d'apport ...	160 000	160 000
contractuelles	16 000	16 000
	610 000	610 000
	62 300	1 483
ent	164 985	165 817
Total des capitaux propres	1 013 285	953 300
titres participatifs		
Total des autres fonds propres		
Total des provisions		
convertibles		
ataires		
s des établissements de crédit (2)	6 497	24 234
ancières divers	779 240	467 303
reçus sur commandes en cours		
ON		
comptes rattachés	334 598	403 823
les	302 656	256 145
ons et comptes rattachés		
	15 720	17 935
e (1)	18 285	11 186
Total des dettes	1 456 996	1 180 626
TOTAL PASSIF	2 470 280	2 133 926
en centimes	164 985,12	165 816,93
avance à moins d'un an	1 456 996	1 174 631
ants, et soldes créditeurs de banques et CCP	501	443



Handwritten signature

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2019

30/09/2018

	France	Exportation	12 mois	12 mois
s et Travaux)	1 521 382		1 521 382	1 635 300
aires	1 521 382		1 521 382	1 635 300
			(9 249)	(17 111)
mortissements, transfert de charges			1 000 30 814 188	1 000 12 059 4
Total des produits d'exploitation (1)			1 544 135	1 631 252
s approvisionnements			2 638 39	3 757 (213)
ternes			597 137	649 900
assimilés			7 889	10 414
nel			568 478	596 386
l'exploitant			222 476	234 198
ts :				
n à répartir			2 135	2 140
:				
			26 400	16 000
			5	3
Total des charges d'exploitation (2)			1 427 197	1 512 585
RESULTAT D'EXPLOITATION			116 939	118 666



Handwritten signature

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros	30/09/2019	30/09/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	116 939	118 666
transférée		
transféré		
et créances d'actif immobilisé (3)	48 000	80 000
assimilés (3)	43 614	109
dépréciations et transferts de charges		
change		
de valeurs mobilières de placement		
total des produits financiers	91 614	80 109
nts, aux dépréciations et aux provisions		
es (4)	7 251	8 364
change		
s de valeurs mobilières de placement		
total des charges financières	7 251	8 364
RÉSULTAT FINANCIER	84 362	71 745
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	201 301	190 411
dépréciations et transferts de charges		
total des produits exceptionnels		
nts, aux dépréciations et aux provisions		
total des charges exceptionnelles		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
SALARIES		
CES	36 316	24 594
TOTAL DES PRODUITS	1 635 749	1 711 361
TOTAL DES CHARGES	1 470 764	1 545 544
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	164 985	165 817
exercices antérieurs		
exercices antérieurs		
entreprises liées		
entreprises liées		



Etats financiers au 30/09/2019

ANNEXE COMPTABLE



Annexe au Bilan

avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

exercice présente un total de **2 470 280** euros

le résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

produits de **1 635 749** euros

charges de **1 470 764** euros

un résultat de **164 985** euros

révisé :

le **01/10/2018**

30/09/2019

de durée de **12** mois.

(tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Les Comptes Annuels sont établis par le dirigeant de la **S.A. FIDUC. DE COMM ET**



gles et Méthodes Comptables

COMPTABLES

uels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles es par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan , et dans le respect du principe de prudence.

générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de uité de l'exploitation, endance des exercices, anence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

ase retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la historiques.

nt de méthode n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

as corporelles et incorporelles

s sont évaluées à leur coût d'acquisition et les amortissements sont calculés ire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

ation moyenne habituellement retenues sont les suivantes (en années) :

ciel
llations générales, Agencements, Aménagements divers
ilier

e à l'actif du bilan est présumée avoir une durée d'utilisation non limitée, il n'y erte de valeur compte tenu du chiffre d'affaires généré par celle-ci. Elle n'a d'un amortissement, ni d'une dépréciation.

as financières

rticipation ont été évalués à leur coût d'achat, hors frais accessoires, valeur brute. Cette dernière a été comparée à la valeur d'inventaire.



gles et Méthodes Comptables

titres de participation

l'usufruit de parts sociales à titre onéreux faite le 15 octobre 2009, concerne constituée le 31 juillet 2009 au capital de 1 400 € divisé en 140 parts de 10 € chacune dont le siège social est à Nice (06200), 19 rue Alphonse 1^{er}.

le cette Sci consiste en l'acquisition d'un immeuble sis 19 rue Alphonse 1^{er} tout autre bien immobilier, la propriété, la gestion, l'administration, la mise en immobiliers, l'obtention de toutes ouvertures de crédit.

tant la totalité des parts de cette Sci a été fixé à dix-sept ans, soit jusqu'au 15 évalué à un prix de six cent quarante quatre € (644 €).

produits

s certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée le cas compte du risque de non recouvrement.

rges

nes qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou u passif du bilan.

onibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ôt Compétitivité Emploi (CICE)

pour l'année 2018 à 8.304 € et a été comptabilisé au crédit d'un sous-compte 4 « Charges de personnel ».

ex dispositions légales, le CICE a servi au financement de l'amélioration de la entreprise au travers, entre autres, des investissements réalisés, du maintien ariale et de l'amélioration du fonds de roulement de l'entreprise. Il n'a donc nancer une hausse de dividendes, ni une augmentation de la rémunération des



gles et Méthodes Comptables

IONS COMPLEMENTAIRES

ifs

de cette nature n'est à signaler.

u commissaire aux comptes

décret 2008-1487 du 30 novembre 2008, nous vous informons que le
aires du Commissaire aux Comptes figure au compte de résultat au titre du
un montant de 1 500 euros HT.



Handwritten signature

Immobilisations

Déclaré en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	
Développement	372 620					372 620
CORPORELLES	372 620					372 620
Aménagement des industriels Immobilier divers	20 981 10 674		9 690		3 935	26 736 10 674
Autres Immobilier						
CORPORELLES	31 655		9 690		3 935	37 410
Immobilisation	1 094 774		42 443			1 137 217
Immobilisations financières						
FINANCIERES	1 094 774		42 443			1 137 217
TOTAL	1 499 048		52 133		3 935	1 547 246



Budel

Amortissements

Exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2019
		Dotations	Diminutions	
Immobilisation incorporelles	13 533	693		14 225
TOTAL INCORPORELLES	13 533	693		14 225
Immobilisations corporelles				
- Aménagement industriels	17 341	926	3 935	14 332
- Matériel et divers	10 157	516		10 674
TOTAL CORPORELLES	27 499	1 442	3 935	25 006
TOTAL	41 031	2 135	3 935	39 232

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises		
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Immobilisation incorporelles						
Immobilisations corporelles						
- Aménag. industriels						
- Matériel et divers						
Provision						
TOTAL						
LE						



Handwritten signature

Provisions

Exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2019
rs et pétroliers				
dérogatoires				
installation				
EES				
ts				
ilaires				
ilisations				
grandes révisions				
ur congés à payer				
ES ET CHARGES				
s				
s en équivalence				
icipation				
. financières				
	16 672	26 400	16 000	27 072
CIATION	16 672	26 400	16 000	27 072
ERAL	16 672	26 400	16 000	27 072
		26 400	16 000	
la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon C.G.I.				



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros	30/09/2019	1 an au plus	plus d'1 an
Contributions	103 394	103 394	
Impôts	32 484	32 484	
Prêts	382 377	382 377	
Dettes sociales			
Assimilés	56 795	56 795	
	87 811	87 811	
	82 800	82 800	
	17 986	17 986	
TOTAL DES CREANCES	763 646	763 646	
Autres			
Exercice			
Associés (personnes physiques)			

	30/09/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes (1)				
Impôts à l'origine (1)	501	501		
Dettes à l'origine (1)	5 996	5 996		
Dettes (1) (2)				
Dettes	334 598	334 598		
Dettes sociales	115 455	115 455		
	90 602	90 602		
	3 416	3 416		
	82 941	82 941		
Comptes rattachés	10 241	10 241		
	779 240	779 240		
Empruntés	15 720	15 720		
	18 285	18 285		
TOTAL DES DETTES	1 456 996	1 456 996		
Exercice				
Exercice	17 791			
Associés (personnes physiques)	45 158			



Handwritten signature

Charges à payer

Etat exprimé en euros		30/09/2019
à payer		5 15 685
auprès des établissements de crédit		502
CREDIT	1	
A PAYER	501	
financières divers		7 082
COURUS	7 082	
et comptes rattachés		330 310
PARVENUES	330 310	
sociales		177 792
GES PAYES	18 712	
ES A PAYER	96 744	
LA PAYER	57 034	
PAYER	5 302	



Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		30/09/2019
à recevoir		320 731
ents		236 760
S A ETABLIR	236 760	
R A RECEV	82 800	83 971
T. A RECEVOIR	1 171	



Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2019
ce - EXPLOITATION		17 986	17 986
ce - FINANCIERES			
ce - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			17 986



Produits constatés d'avance

exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2019
- EXPLOITATION		18 285	18 285
- FINANCIERS			
- EXCEPTIONNELS			
TOTAL			18 285



Capital social

en euros	30/09/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
		5 000,00	32,0000	160 000,00
			0,0000	
			0,0000	
		5 000,00	32,0000	160 000,00



Handwritten signature

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	30/09/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
te et assimilés a Collective Nationale des Cabinets d'Experts at aux Comptes prévoit une indemnité de départ à la enneté. Au 30 septembre 2019, les droits acquis suscep t un engagement d'environ 135 K€			
nt 17.8 K€ nt 35 K€		6 600 7 14	
		6 620	
ers (I)		6 620	



Budel



Handwritten signature